

Bureau du 06/02/2024 : Liste des délibérations

1 DOCUMENT - Publié le 07 février 2024



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 FÉVRIER 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Bureau COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 février 2024 à 18h00
Au siège de Grand Lac - 1300 Boulevard Leprieu - 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION 1 : DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Florian MATRE en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2024
Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du Bureau communautaire du 9 janvier 2024.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

AGRICULTURE

DÉLIBÉRATION 2 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TERRITOIRES D'ANNECY (ISETA) POUR UN TRAVAIL D'ÉTUDE - EAU ET AGRICULTURE -
Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMMANDE PUBLIQUE

DÉLIBÉRATION 3 : MARCHÉ N°2023-021 - CONFORTEMENT DES BERGES DU PORT DU BRAS MORT DE LA LÉRESSE - COMMUNE DU BOURGET DU LAC - ATTRIBUTION

1/3



 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 91,5 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.